**Quel est le rôle de la CTN ? (2 points)**

* Elle a pour objet tout ce qui relève de la pratique, de l’enseignement des brevets, de la règlementation et du développement de la plongée ainsi que de l’ensemble du matériel mis en œuvre.
* Elle organise la formation, l’évaluation et la certification des plus hauts niveaux de cadres de plongée scaphandre.
* L’ensemble de ses propositions est soumis à l’approbation du CDN pour être exécutoire.